



Communauté de communes

**Finances – Economie – Emploi –  
Formation et Chambres consulaires**

**OBJET : Choix du mode de gestion de l'Espace aquatique de Derval**

**EXPOSE**

Dans le cadre de sa compétence « gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire », la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a en charge la gestion de trois équipements aquatiques sur le territoire.

Par délibérations successives en date des 26 avril 2016 et 7 octobre 2021, la gestion de l'Espace Aquatique de Derval a été confiée à la Société Prestalis. Ainsi, cet équipement est exploité depuis le 3 novembre 2016 par le biais d'un contrat de Délégation de Service Public pour des périodes de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Dès lors, et afin d'assurer la continuité de l'exécution du service public, la collectivité doit, dès à présent, se prononcer sur le choix du futur mode de gestion de cet équipement.

La gestion publique déléguée au secteur privé pour gérer l'Espace Aquatique de Derval, via un contrat de délégation de service public, apparaît comme la solution la plus adaptée pour cet équipement.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances, Economie, Emploi, Formation et Chambres consulaires » réunie le 9 décembre dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le principe de la délégation de service public de l'Espace Aquatique de Derval ;
- d'autoriser M. le Président à lancer la procédure d'attribution de la délégation de service public selon les dispositions prévues aux articles L1411-4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;


- d'autoriser M. le Président à mener les négociations en vue de l'attribution de la délégation de service public selon la procédure prévue aux articles L1411-4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
- d'autoriser M. le Président à signer tout document ou acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité  
2 abstentions (M. Yvan MENAGER – M. François-  
Xavier LE HECHO)  
1 contre (M. Bernard GAUDIN)

Mme Laurence LE BIHAN ne prend pas part  
au vote.

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président

  
Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18 c



Le Président,

  
Alain HUNAUULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT